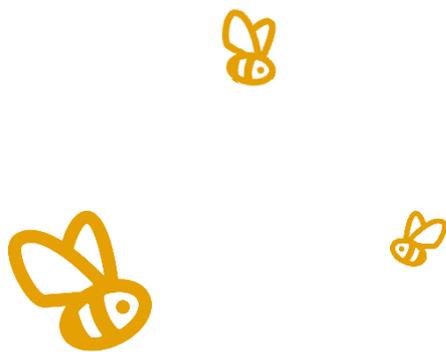


Projet pédagogique



Chemin des Prés 3

2732 Loveresse

032/481'35'20

info@creche-le-tournesol.ch

Table des matières

1. Introduction.....	1
2. Historique.....	1
3. Valeurs de la crèche	2
3.1 La découverte	2
3.2 Le partage.....	3
3.3 La bienveillance	4
4. Ligne pédagogique pour les différents moments de la journée.....	5
4.1 Les repas.....	5
4.2 La sieste, le moment de repos et le temps calme	7
4.3 Hygiène et soins.....	9
5. Activités proposées	11
5.1 Les moments de jeu.....	11
5.2 Les activités créatrices	12
5.3 La ronde.....	12
5.4 Les activités motrices	13
5.5 Les activités d'éveil.....	13
5.6 Les activités intergénérationnelles	14
5.7 Les anniversaires	14
5.8 Les sorties ou les activités hors cadre.....	14
6. Cadre et règlement	15
6.1 Règles, limites et sanctions	15
6.2 Prévention et sécurité.....	16
6.3 Maladies.....	18
6.4 Accidents	19
7. Ligne pédagogique pour le partenariat entre l'équipe éducative et les parents.....	20

7.1 La relation parents-éducatrices-enfants	20
7.1.1 Moyens de communication	21
7.2 La relation enfants-éducatrices	22
7. Organisation de la crèche	23
8.1 Organisation générale	23
8.2 Organigramme	24
8.3 Équipe éducative	25
8. Conclusion	26
Bibliographie.....	

1. Introduction

Le projet pédagogique est un document dans lequel sont explicitées les pratiques éducatives et les valeurs de l'institution. En s'appuyant sur des théories et des principes clés du métier de l'accueil de l'enfance le cadre défini en amont est rendu visible.

La crèche **Tournesol** a créé un projet pédagogique qui a été réfléchi et rédigé en équipe de sorte à croiser les regards et convenir ensemble de son contenu. Ce document invite l'équipe éducative à avoir une réflexion et à adopter un esprit critique quant à l'accueil de la famille, à l'accompagnement de l'enfant et sa prise en charge au quotidien. Il est des compétences professionnelles de questionner la ligne éducative mise en place dans la structure d'accueil. Les éducatrices sont donc garantes du projet pédagogique.

L'équipe éducative désire avoir une pédagogie évolutive et interactive. C'est pour cette raison que ce document sera amené à être revisité, questionné et évalué pour rester en cohérence avec la réalité.

Une des missions principales de ce projet pédagogique est de permettre aux parents de connaître la ligne éducative de la crèche, son fonctionnement, ses règles et ses principes et permet notamment d'avoir une base commune pour adapter la prise en charge et accompagner au mieux les enfants au sein de la structure.

Par ce document, la crèche vise une attitude transparente auprès des parents dans la prise en charge de leurs enfants et offre un repère aux parents pour se baser sur les mêmes principes que l'équipe éducative.

Nous rendons chacun attentif que, pour l'entièreté des points que nous développons ci-dessous, nous proposerons aux parents de faire des changements progressifs si certaines habitudes de l'enfant ne correspondent pas aux différentes lignes du projet éducatif de l'institution.

De sorte à faciliter la lecture de ce dernier et compte-tenu de la majorité de femmes dans l'équipe éducative, les termes éducatrice et stagiaire seront employés au féminin.

2. Historique

La crèche **Tournesol** est une institution qui a vu le jour en 2002.

Depuis août 2020, la crèche est entrée dans le système de subventionnement proposé par le canton de Berne (KiBon). Ce système permet aux familles d'obtenir des bons de garde afin de diminuer les frais de prise en charge pour leurs enfants. Toutes les informations relatives aux bons de garde se trouvent sur le site : www.kibon.ch

Depuis 2022, ce n'est plus l'Office des Mineurs (OM) du canton de Berne qui assure l'autorisation d'exploiter et la surveillance mais désormais l'Office de l'Intégration et de l'Action Sociale (OIAS). Ce dernier constitue l'organe de surveillance de la crèche et est représenté par la division famille et société. En effet, la crèche est soumise à des normes strictes quant au nombre d'enfants accueillis et à la qualification du personnel.

3. Valeurs de la crèche

La crèche **Tournesol** se veut être un lieu harmonieux et sécurisant. Un lieu où l'enfant est accueilli comme il est, avec attention et dans le respect de son parcours de vie. La crèche ne possède pas de pédagogie spécifique. Cependant, nous souhaitons développer l'autonomie chez les enfants accueillis dans notre quotidien. L'enfant doit se sentir soutenu et encouragé dans son apprentissage. L'acquisition de l'autonomie est une étape importante dans le développement personnel et social de l'enfant.

Outre cela, nous possédons toutefois trois valeurs directrices au sein de la crèche qui sont explicitées dans les trois items suivants.

3.1 La découverte

→ Par les sorties à l'extérieur

Pour un enfant, il est nécessaire de pouvoir bouger et se dépenser. En effet, selon l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) : « *Les enfants de moins de 5 ans devraient consacrer au moins 180 minutes à différents types d'activité physique d'intensités diverses, dont au moins 60 minutes d'activité physique d'intensité modérée à forte tout au long de la journée. C'est pour cette raison qu'à la crèche **Tournesol**, nous accordons une grande importance au fait de pouvoir sortir à l'extérieur afin d'assouvir ce besoin chez l'enfant. En plus de prendre l'air et de se dépenser, l'enfant est libre dans ses mouvements et pourra exercer sa motricité globale, accroître son autonomie et découvrir le monde qui l'entoure.*

Les enfants sortent donc au moins une fois par jour, profitant des alentours dont nous disposons. Ils trouveront : bac à sable, structure de jeu, toboggan, petits véhicules, jeux d'eau en été, divers accessoires (balles, blocs de constructions, poupées et poussettes) ... Tout cela dans un jardin sécurisé ainsi qu'une terrasse couverte.

Nous pensons qu'il n'y a pas de conditions météorologiques trop mauvaises pour nous retenir dedans si les enfants ont les équipements adéquats. De plus, de nombreuses découvertes se font aussi lors de temps pluvieux. Nous demandons donc au parent d'amener les habits nécessaires pour permettre à l'enfant de sortir quelle que soit la saison (affaires complètes de pluie ou vêtement de neige ou maillot de bain ...). Les bébés ont également la possibilité de sortir dans les poussettes ou sur le gazon. Toutefois, en fonction de leurs horaires de sieste, il n'est pas toujours possible de sortir avec eux.

Nous partons également en promenade ou à la place de jeu du village pour le plaisir de marcher dans le village et de jouer en dehors des murs de la crèche. Ces sorties permettent aussi aux enfants d'apprendre et de vivre les règles de sécurité au bord de la route. Nous encourageons les enfants à marcher dès qu'ils y parviennent et adaptons nos temps de promenade en fonction de leurs capacités.

Nous réalisons aussi des sorties en forêt. Nous nous rendons à pied au-dessus du village où une place est aménagée. Ceci dans le but d'observer la nature et de faire des découvertes intéressantes (faune et flore, savoir jouer avec les éléments de la nature...)

Le jeu en milieu naturel a de nombreux bienfaits. Selon un article de la sociologue Anne-Louise Nesme, le jeu libre dehors permet à l'enfant de comprendre le phénomène naturel qui fait que lorsqu'un pair ou un élément arrive dans son environnement, il est concerné par sa présence.

L'expérimentation qu'offre la forêt permet à l'enfant de rêver, d'éprouver du plaisir, d'imaginer et de construire. C'est un espace bon pour le développement de l'enfant mais également pour la prévention des chutes ou quelconques accidents.

→ **Par les activités proposées, l'enfant fera différentes découvertes**

Nous pensons que c'est en proposant différentes activités que l'enfant pourra apprendre, faire des découvertes et acquérir de nouvelles habiletés. La crèche **Tournesol** propose une large palette d'activités qui sont détaillées dans les pages 12 à 15 telles que le regroupement, des activités créatrices, musicales, culinaires, intergénérationnelles, motrices ou encore du jeu libre et des activités hors cadre.

3.2 Le partage

→ **Par les contacts intergénérationnels**

La crèche **Tournesol** se trouve dans le même bâtiment que la résidence Solis. C'est pour nous une chance et nous avons à cœur de permettre aux personnes âgées et aux enfants de se retrouver et de partager des moments de la vie quotidienne. Les enfants sont donc en contact avec des personnes âgées, malades ou handicapées et développent ainsi différentes habiletés sociales.

Ce contact visant à maintenir et développer les liens sociaux est bénéfique autant pour les enfants que nous accueillons que pour les résidents du home.

- Pour les enfants, les contacts intergénérationnels contribueraient à prendre conscience des différences, de la notion de temps qui passe et du respect entre les âges. Le caractère spontané de l'enfant leur permet d'entrer en contact sans a priori et d'appivoiser la différence.
- Pour les résidents, cela permet un moment hors du temps, une manière d'oublier un instant leur état de santé ou leur situation. C'est une manière de combattre la solitude, de nouer des liens humains, d'échanger et d'égayer une journée. La joie naturelle de l'enfant a un effet positif sur l'humeur de la personne âgée et la stimule.

Ces moments de partage sont souvent riches en interactions, en partage et en apprentissages.

→ Par la verticalité

À la crèche **Tournesol** nous avons opté pour un système dit vertical : nous accueillons en effet les enfants, quel que soit leur âge dans le même groupe de vie. Tout d'abord, nous aimerions par-là offrir un accueil se rapprochant d'une dynamique familiale. En effet, les fratries ne sont pas séparées et les enfants apprennent à vivre avec des pairs qui n'ont pas forcément leur âge. Les interactions entre les enfants d'âges différents sont pour nous un atout car elles sont enrichies par leurs différences de développement. Un plus petit sera stimulé dans son développement en observant un enfant plus grand, quant à ce dernier, il aura l'occasion de développer ses capacités d'entraide et d'empathie envers les plus petits. Au-delà de cela, cette verticalité permet de réduire les changements pour l'enfant en matière d'éducatrice, de lieu de vie et de compagnon de jeu.

Cependant, la verticalité n'est pas constante sur la journée. En effet, en fonction du nombre d'enfants ou de la dynamique du groupe, nous ferons des sous-groupes par tranche d'âge afin de leur proposer des activités adaptées à leur développement et leurs apprentissages.

→ Par le fait d'être un lieu de socialisation

Vivre la collectivité permet aux enfants d'exercer et de développer leurs habiletés sociales : Elles permettent peu à peu de cerner, de comprendre et d'adopter des attitudes et des comportements qui permettront aux enfants d'entrer en contact les uns avec les autres, de créer des relations positives et amicales, de reconnaître et gérer leurs émotions, de coopérer, de prendre leur place au sein d'un groupe... Les habiletés sociales que développe l'enfant sont en lien avec l'acquisition de ses autres compétences au niveau de différents domaines du développement tel que le langage et le développement affectif.

Ainsi la crèche se veut un endroit de partage pour exercer toutes les habiletés sociales (ex : lorsqu'il attend son tour à un jeu, lorsqu'il participe aux moments de ronde et prend sa place en prenant la parole, lorsque le temps lui est donné pour exprimer ce qu'il désire et ce qu'il ressent, lorsqu'il joue librement...) Nous souhaitons donc que le temps de présence à la crèche **Tournesol** puisse être un moment de plaisir et d'épanouissement dans un lieu où il s'y sent bien.

3.3 La bienveillance

→ Par notre éthique chrétienne

L'équipe éducative transmet aux enfants accueillis dans la structure, des valeurs telles que : la reconnaissance, l'acceptation des autres et la valorisation, le partage et le pardon. Ces dernières nous semblent des valeurs de vie importantes que nous mettons en lien avec notre propre foi chrétienne.

La crèche tient également à accueillir les familles dans le respect de leur confession. En effet, la crèche a un esprit d'ouverture sur les autres façons de penser et de vivre la religion.

Lors des fêtes de la tradition chrétienne, les enfants accueillis entendront les récits de Noël et de Pâques, comme nous les trouvons dans la Bible, et ceci, par des livres illustrés et rédigés spécialement pour les enfants.

→ Par notre accueil de l'enfant et de sa famille avec douceur et respect

Il est primordial pour la crèche **Tournesol** que les professionnelles comprennent que l'accueil de l'enfant et de sa famille crée un lien de confiance fort et est un point essentiel dans leur travail.

Nous portons une attention particulière à l'accueil de l'enfant et par notre accueil chaleureux nous voulons lui témoigner « Tu es le/la bienvenu(e) »

Cette bienveillance est une valeur clé dans notre travail à la crèche **Tournesol**. De cette dernière découle toute notre prise en charge et notre regard sur chaque enfant.

4. Ligne pédagogique pour les différents moments de la journée

Dans les chapitres suivants, les rituels quotidiens tels que les moments de repas, le temps de repos et les soins apportés aux enfants sont explicités. De plus le rôle de l'éducatrice et les règles qui sont définies pour ces différents temps sont présentés.

4.1 Les repas

A la crèche **Tournesol**, le petit déjeuner est servi entre 7h00 et 8h00 aux enfants qui n'ont pas encore mangé, lors de leur venue. Aux alentours de 9h00, les enfants reçoivent une collation composée de fruits. Le repas de midi est servi vers 11h30 et le goûter entre 15h00 et 16h00.

La crèche a obtenu le « Label Fourchette Verte » en juin 2012. Ce label vise à offrir une alimentation saine, équilibrée et variée permettant aux enfants de satisfaire leurs besoins et participe à leur bon développement.

Les professionnelles pensent qu'il est important de faire du moment des repas, un temps de partage et de convivialité. C'est également un temps qui donne la possibilité aux enfants d'intégrer les règles de vie ou de société ainsi que les bonnes manières de se tenir à table. C'est pourquoi, le personnel éducatif mange avec les enfants et peut donc être un modèle sachant que les enfants apprennent beaucoup par mimétisme.

L'éducation alimentaire demande de faire preuve de patience, de suggestions, de compréhension et d'encouragements. Le personnel veillera donc à ce que ces attitudes soient respectées auprès de chaque enfant.

Nous cherchons à encourager les enfants dans leur autonomie au travers des repas. En effet, nous les laissons se servir seuls des aliments proposés, dans la mesure du possible et en fonction de leur âge. Par ce geste les enfants apprennent à gérer les quantités en fonction de leur appétit et de leur goût. Les enfants apprennent également à manger seul en apprenant les codes et règles sociales.

Les plus grands mangent à l'aide d'un couteau et d'une fourchette, alors que les petits mangent avec une cuillère et une fourchette. Les tous petits pourront également se nourrir avec les mains afin de développer le sens du toucher et d'éveiller tous leurs sens, grâce à la découverte.

L'éducatrice évalue lorsqu'il est nécessaire d'intervenir en fonction de l'âge et des capacités de l'enfant, elle aiguille, assiste, stimule et accompagne l'enfant dans son apprentissage.

Nos règles de table :

- **Chacun est invité et stimulé à goûter de tout** afin de découvrir une alimentation diversifiée et d'apprendre à distinguer les goûts.

Selon une thèse réalisée par Mélanie Dumoulin, les préférences des enfants peuvent beaucoup changer, l'enfant peut avoir besoin de voir 20 fois un aliment avant de vouloir en manger ou de le goûter. Le développement du goût se poursuit jusqu'au milieu de l'enfance.

Si un enfant n'apprécie vraiment pas un aliment, l'éducatrice va adapter la règle et traiter la situation au cas par cas. Cependant nous essaierons toujours de motiver et d'encourager l'enfant à goûter

- **Faire une petite pause avant de se resservir.** Cette règle permet d'adopter un rythme sain et d'apprendre à l'enfant de distinguer son état de satiété.
- **Porter une bavette ou une serviette** au repas de midi afin de ne pas se salir.
- **Attendre d'être appelé par un adulte**, à la fin du repas, pour aller se laver à la salle de bain.

Spécificités pour les repas :

- Pour des raisons d'équité, nous demandons que les enfants pouvant manger une alimentation normale, n'apportent pas d'aliment de la maison, mais partagent le même repas ou la même collation que le reste du groupe. (Seul le petit déjeuner peut être apporté de la maison (en respectant l'horaire du déjeuner) si les parents le désirent.)
- Pour les enfants nécessitant un régime alimentaire spécifique (pour cause d'allergie, d'intolérance ou d'interdiction alimentaire liée à des valeurs) il est nécessaire de voir avec une professionnelle si l'enfant devra amener sa propre nourriture ou si le personnel de cuisine peut adapter les repas pour l'enfant en question.

Les repas des petits (0-12 mois) :

- Les petits bénéficieront d'un horaire adapté à leur rythme habituel.
- Si l'enfant ne mange pas encore la nourriture proposée par la crèche, les parents apporteront les aliments pour leur enfant (bouillies, yogourts, compotes, lait maternisé...)
- Les professionnelles seront attentives à l'évolution de l'alimentation des petits. C'est pourquoi, elles se donnent le droit d'aiguiller ou de conseiller les parents dans ce domaine.

L'allaitement :

Etant donné que le lait maternel est l'alimentation la plus adaptée et la plus naturelle pour le nourrisson, nous soutenons et offrons la possibilité aux mamans qui le désirent de poursuivre l'allaitement même si l'enfant débute la crèche. Elles auront donc la possibilité d'apporter du lait maternel ou de venir allaiter l'enfant sur place. Nous pouvons mettre un endroit calme à disposition, dans la mesure du possible.

4.2 La sieste, le moment de repos et le temps calme

Le sommeil, chez l'enfant comme chez l'adulte fait partie des besoins physiologiques qui sont des besoins primaires comme se nourrir et s'hydrater. C'est donc un réel besoin pour l'enfant de dormir ou de se reposer. Comme l'explique l'organisation mondiale de la santé (OMS, 2019) : « *Un sommeil suffisant en nombre d'heures et en qualité est important car le sommeil, en plus d'être réparateur, aide au développement de l'apprentissage de l'enfant (qu'il soit langagier, moteur, recherche de solutions pour résoudre un problème), il aide la mémoire à enregistrer tout ce que ce dernier a acquis durant sa journée. Un enfant qui dort bien et suffisamment est capable de mieux se concentrer sur une plus longue durée, arrive plus facilement à gérer ses émotions et renforce son système immunitaire.* »

A la crèche **Tournesol** nous mettons tout en œuvre pour que le moment de sieste se passe de la meilleure manière possible afin que l'enfant puisse dormir sereinement et combler son besoin en sommeil.

Il est cependant nécessaire de souligner que les temps de repos à la crèche sont différents de ceux passés à la maison malgré les différentes actions mises en place. En effet, à la crèche la sieste se déroule en collectivité. Il peut y avoir plus de bruit qu'à la maison, les lieux changent, les lits également en fonction du nombre d'enfants et de l'organisation de l'équipe éducative. Nous rendons donc les parents attentifs qu'il se peut que leur enfant n'ait pas la même qualité ou quantité de sommeil que chez lui.

Sieste et moment de repos chez les grands (dès 2 ans environ) :

A la crèche **Tournesol** un moment de sieste fixe dans la journée est prévu. Ce moment n'est pas obligatoire pour tous les enfants. Cela dépend des informations données par les parents. Les enfants se couchent vers 12h45, après le repas de midi et dorment tous ensemble.

Nous demandons aux parents d'apporter le nécessaire pour ce temps de repos (lolette, doudou, ou autre objet transitionnel) Chaque enfant possède un petit casier dans lequel sont rangées ses affaires personnelles (un sac de couchage ou couverture et un drap housse fourni par la crèche).

Nous avons pour principe de ne pas réveiller un enfant qui dort, sauf sur demande des parents.

Déroulement de la sieste :

Dès son arrivée dans la salle de sieste, l'adulte installe un baby phone munit d'une caméra permettant à l'éducatrice de garder une vue sur la salle de sieste. Lorsque les enfants sont réveillés ils peuvent sortir de la salle. Les enfants qui ne trouvent pas le sommeil sont levés après 30 à 40 minutes de repos.

Avant de dormir, une histoire est racontée aux enfants afin de ritualiser le moment de l'endormissement. Un adulte reste auprès d'eux en veillant à ce que chacun arrive à trouver le sommeil de manière autonome. Si l'enfant éprouve de la difficulté, l'adulte pourra lui proposer de se tenir à côté de lui, ou de tenir sa main pour l'apaiser. Ceci de manière non récurrente, le but étant de l'aider et non de créer une dépendance à l'adulte. L'adulte quitte la pièce lorsque tous les enfants dorment.

Sieste et moment de repos chez les bébés et petits (0-2 ans) :

À la crèche **Tournesol**, nous pensons qu'il est bénéfique de respecter les rythmes de sommeil de chacun et nous adaptons donc les siestes en fonctions des habitudes de l'enfant et de nos observations. Nous n'avons donc pas de moment fixe pour la sieste des plus petits. Nous allons donc veiller à ce que l'enfant puisse dormir à sa demande. Nous partons du principe que tant qu'un enfant dort, c'est qu'il en a besoin.

Nous demandons aux parents de nous communiquer les différents points importants du sommeil de leur enfant (position, rituels, horaires...) lors de l'adaptation, pour que nous puissions au mieux avoir une bonne prise en charge de leur enfant lors des siestes. Mais nous les rendons attentifs que l'enfant dort dans un contexte collectif et que ses habitudes de sommeil ne peuvent pas être reproduites comme à la maison.

→ Temps calme :

Pour les autres enfants qui ne font pas de sieste, nous pensons qu'il est important qu'ils aient tout de même un temps calme et reposant. Pour cela, en début d'après-midi, nous proposons des activités plutôt tranquilles telles que dessin, histoires, jeux de société, puzzle ...

4.3 Hygiène et soins

Nous demandons aux parents d'habiller leur enfant selon la météo et dans des vêtements qui ne sont pas dommagés en cas de salissure (peinture, repas, herbe etc.). Les parents apportent également des vêtements de rechange dans les affaires personnelles de leur enfant.

Lors des moments de soin et de changes, les professionnels verbalisent leurs actions aux enfants et communiquent avec eux. Ils veillent également à ce que l'intimité des enfants soit respectée.

→ Intimité :

Nous trouvons très important que l'enfant puisse être respecté dans son intimité pendant son temps à la crèche.

Voilà les éléments mis en place :

- Nous disposons de WC fermées afin de respecter l'intimité de l'enfant et de lui offrir un petit coin caché du regard des autres
- Pour les petits, nous disposons d'une table à langer en hauteur afin que l'enfant soit plus ou moins épargné, du regard des autres.
- Néanmoins, les professionnelles laissent les portes des salles de bain ouvertes pour plus de transparence et comme mesure de protection contre tout abus.

→ Acquisition de la propreté :

L'équipe éducative propose aux plus petits, selon intérêt, d'aller sur le pot ou sur les toilettes. L'éducatrice est là pour accompagner et non pour obliger.

Les éducatrices veillent à ce que les enfants puissent être acteurs de leur moment de change en les encourageant à se déshabiller eux-mêmes, à enlever leur couche. Tous les enfants sont encouragés à essayer de se laver le visage et les dents seuls. L'adulte est présent pour leur montrer les bons gestes, pour les accompagner et les guider.

Hygiène et soins chez les grands :

→ Le lavage des mains :

- Nous avons à cœur de sensibiliser les enfants à prendre de bonnes habitudes. C'est pourquoi nous leur demandons automatiquement avant et après chaque repas de se laver les mains ainsi qu'après être allés aux toilettes.

→ Les toilettes :

- Nous encourageons l'enfant à aller sur les toilettes. Les professionnelles partent du principe que l'enfant sait lui-même à quel moment il est prêt. Ceci n'empêche pas de le motiver par des moyens didactiques tels que les livres par exemple. Les enfants apprennent également beaucoup par l'exemple.

→ **Le brossage des dents :**

- L'enfant peut aller chercher sa brosse à dents et sa lavette lui-même, qu'il reconnaitra grâce à son petit symbole.
- L'enfant peut commencer par se laver les dents tout seul.

→ **L'habillage :**

- Nous favorisons l'autonomie chez les plus grands en leur demandant de s'habiller et de se déshabiller seuls. Le personnel éducatif est là pour soutenir l'enfant dans son apprentissage.

Hygiène et soins chez les petits :

Nous trouvons essentiel que le personnel verbalise ses faits et gestes afin que l'enfant soit inclus dans le processus de soin dans lequel il est acteur. L'adulte est attentif aux besoins de l'enfant.

- La salle de bain des PETITS est destinée aux enfants jusqu'à 1,5-2 ans environ, qui ne sont pas encore autonomes. Deux tables à langer y sont installées.
- Lors du brossage des dents, l'adulte commencera par brosser les dents de l'enfant. A la fin, l'enfant pourra utiliser sa brosse à dents lui-même.

Nous acceptons les couches lavables pour autant que celles-ci soient apportées et lavées par les parents. S'il n'y a plus de réserve de couche lavable, nous nous octroyons le droit de mettre des couches jetables.

Produits utilisés pour les différents soins :

Soins des dents

Pour les soins des dents nous proposons le dentifrice Elmex 0 à 5 ans. Pour les poussées dentaires, nous disposons du gel dentaire Osa.

Soins du siège

Pour les soins du siège, nous disposons des crèmes suivantes : Oxyplastine, ZinCream Medinova, Bepanthen.

Les médicaments

En cas de fièvre ou douleur, nous disposons des suppositoires Dafalgan 80mg et 150mg ainsi que du sirop Dafalgan et Algifor.

Pour les contusions, piqûres, entorses nous disposons de la crème Leucen.

Pour la désinfection des plaies, nous disposons de la crème Vita-merfen et du Merfen spray.

En cas d'allergie à l'un ou l'autre de ces médicaments ou produits, nous demandons aux parents de tenir informé le personnel, sans quoi nous déclinons toute responsabilité.

Hygiène des locaux :

Nous demandons aux parents de bien vouloir enfiler les sur-chaussures ceci afin d'éviter de salir les locaux de la crèche. Nous demandons que les chaussures des enfants soient par terre, sous les bancs du vestiaire et non dans les casiers.

Nous possédons un plan d'organisation concernant les nettoyages des locaux. En effet, ces derniers sont nettoyés de manière régulière. L'équipe éducative est responsable des nettoyages quotidiens, hebdomadaires et mensuels. Lors d'épidémie ou de maladies contagieuses, nous adaptons une hygiène spécifique afin de limiter la propagation.

Hygiène du personnel éducatif :

Le personnel éducatif est également soumis à des règles d'hygiène également. Nos mains sont lavées et désinfectées très régulièrement (après les changes, mouchages de nez etc.)

Nous venons travailler avec des vêtements propres et adaptés pour le travail. Les cheveux et ongles longs ne doivent pas entraver une prise en charge adéquate des enfants.

5. Activités proposées

Nous proposons des activités variées et ludiques afin que chaque enfant puisse exercer et développer ses capacités cognitives, motrices, créatives et sociales. Lors de diverses activités proposées, nous aimerions offrir à l'enfant des opportunités de choix quant au matériel, au jeu ou à son déroulement. Ainsi l'enfant développe l'autonomie et l'autodétermination ce qui participe à l'estime de soi.

Pour les plus petits, les activités proposées sont essentiellement de types sensoriels et permettent la découverte. Nous sommes conscientes que la stimulation des tout-petits est importante car le cerveau se construit au fil des expériences vécues par celui-ci. Il est donc important pour nous de pouvoir proposer aux plus petits comme au plus grands une large palette d'activités permettant différentes expériences sollicitant diverses compétences en fonction de leur développement.

Voici ci-dessous les activités que nous proposons aux enfants.

5.1 Les moments de jeu

Le jeu est l'activité principale de l'enfant et nous l'encourageons à différents moments de la journée. Les temps de jeu peuvent prendre diverses formes ; du jeu libre au jeu de société, les enfants peuvent développer de nombreuses compétences. En effet « L'être humain compose avec son milieu. De la même façon qu'il joue aussi bien avec des bouts de ficelle et des bâtons qu'avec des jouets très sophistiqués, il peut tout autant jouer sur un morceau de trottoir que dans un parc d'attraction. » (Huerre, 2021, p.45)

Le jeu libre donne la possibilité à l'enfant de choisir librement l'activité dans laquelle il aimerait s'installer. Cela lui permet de s'impliquer totalement dans l'activité qu'il a choisie. Le jeu libre doit être spontané et partir du désir de l'enfant. (Poussin, 2021) Nous laissons à l'enfant du temps et des occasions pour favoriser « l'apprentissage actif », soit où l'enfant est acteur de son propre jeu. (Bouchard, 2008, p.177)

Dans des temps de jeu libre, l'enfant peut aussi entrer dans du **jeu symbolique**. Ce jeu « consiste à jouer en utilisant un objet qui en symbolise un autre. » (Bouchard, 2008, p.162) Il est une manière d'apprendre à interagir et d'acquérir les habilités sociales telle que partager, faire des compromis, gérer les conflits ou encore de respecter le cadre. C'est dans le jeu symbolique que l'enfant peut vivre des choses qu'il ne pourrait pas vivre autrement.

A la crèche **Tournesol** nous offrons à l'enfant la possibilité d'avoir des temps de jeu libre car pour « jouer à faire semblant », l'enfant a besoin de temps libre pour entrer dans l'imaginaire et s'inventer différents scénarios. Nous réfléchissons également régulièrement à l'aménagement de la salle de jeu et de la mise à disposition des jouets favorisant le jeu symbolique.

Les jeux de société permettent à l'enfant de développer la persévérance, la concentration, la mémorisation et l'entraîne à réfléchir. Ils permettent l'apprentissage des règles et de différents codes sociaux tels que : attendre son tour, respecter le matériel ou encore respecter le processus du jeu. Le développement cognitif de l'enfant sera enrichi grâce aux divers apprentissages liés aux jeux de couleurs, de formes ou encore de mémoire.

La crèche **Tournesol** met à la disposition des enfants, des jeux adaptés auxquels ils pourront jouer seul ou avec l'aide de l'adulte.

5.2 Les activités créatrices

Peindre, dessiner, bricoler... sont tout d'abord des activités motrices en soi, permettant de s'exprimer avec son corps mais exigeant également un contrôle des gestes fins. Par elles, l'enfant joue avec les couleurs, les formes, les textures, les matières et les découvre. Ces activités permettent également une première notion de l'espace, le développement de la persévérance et de l'estime de soi quand le projet final est réalisé.

Nous leur proposons régulièrement des activités dirigées. Durant ces activités créatives, l'adulte donne un thème et certaines consignes quant à la réalisation du bricolage. Autrement, des activités créatrices libres sont proposées, où l'adulte donne du matériel à l'enfant et ce dernier choisit ce qu'il veut en faire et développe son imaginaire, ses capacités de représentation et sa créativité.

5.3 La ronde

La ronde est un moment de regroupement qui se fait 1 à 2 fois par jour. Selon le groupe d'enfants ainsi que le personnel présent, il arrive que le groupe d'enfant soit séparé en deux en fonction de leur âge.

Ce temps de partage permet à l'enfant de se sentir accueilli et de prendre sa place au sein du groupe. Animée par une éducatrice ou une personne en formation, la ronde se déroule selon le cadre suivant : l'animatrice de ce moment accueille chaque enfant en le nommant de sorte à renforcer le sentiment d'appartenance et à consolider la cohésion de groupe. Elle propose ensuite un temps généralement composé de chansons et d'histoires favorisant le développement du langage et permettant à l'enfant de cultiver l'imaginaire mais également de développer l'attention et la concentration.

Des petits jeux ou des discussions sur un thème établi par l'équipe éducative sont également proposés permettant l'échange, la réflexion, l'apprentissage et la découverte sur le monde qui nous entoure. Le déroulement de la journée est également abordé, ainsi que la météo et certains repères dans le temps permettant à l'enfant d'être acteur de sa journée et de répondre à son besoin de sécurité affective. Ce moment de regroupement permet également à l'enfant d'apprendre à prendre la parole en groupe, à partager des idées ou son vécu, ainsi qu'à respecter celui qui s'exprime, à effectuer et exprimer des choix. Grâce à cela l'estime de soi ainsi que la construction de l'identité dans l'enfance s'en trouvent renforcées.

5.4 Les activités motrices

Les différentes activités proposées aux enfants vont leur permettre de développer leur psychomotricité en effectuant divers exercices et des expérimentations avec leur corps. Nous leur proposons de la gymnastique, de l'expression corporelle, des parcours sensoriels et du jeu libre dans la salle de motricité.

Le fait de sortir tous les jours permet également aux enfants d'exercer leur motricité par la découverte des différents jeux mis à leur disposition. *(Pour plus d'informations voir page 2)*

5.5 Les activités d'éveil

Il s'agit d'activités qui incluent une sensibilisation à la vie quotidienne et à l'environnement en stimulant la curiosité, la découverte et l'expérimentation des enfants. En effet « l'enfant vient au monde avec une curiosité insatiable. C'est un chercheur né qui est dans une permanente attitude d'exploration. » (Poussin, 2019, p.74) C'est cette curiosité et ce plaisir de découverte que nous cherchons à offrir par la mise en place de différentes activités telles que :

→ **Les activités musicales (ouïe et vue) :**

L'éveil aux sons par la rythmique, la mémorisation des chansons, la découverte des instruments de musique permet à l'enfant d'exercer la mémoire, d'éveiller aux différents sons et instruments et soutenir le développement langagier en apprenant des chansons, ainsi que d'acquérir certaines notions de l'espace (devant, derrière, en haut en bas, les parties du corps...)

→ **Les activités culinaires (goût et odorat) :**

Nous proposons aux enfants diverses activités culinaires afin de développer leurs sens du goût, de leur permettre d'avoir une autre approche de la nourriture et de pouvoir manger un produit réalisé par leur soin. Une activité culinaire leur est proposée régulièrement.

→ **Les activités sensorielles (toucher) :**

Grâce à nos bacs à expériences composés tantôt de graines, de terre, d'eau, de mousse ou encore de morceaux de liège, les enfants pourront éveiller leurs sens du toucher. Nous mettons dans ces bacs, divers ustensiles, verres, récipients afin que les enfants puissent les remplir, les vider et transvaser le matériel d'un contenant à l'autre.

5.6 Les activités intergénérationnelles

En collaboration avec l'équipe de l'animation du home, nous organisons régulièrement des activités telles que des jeux, chansons, gymnastique douce ou des activités culinaires avec un petit groupe d'enfants. Nous partageons également des repas ensemble pour vivre une expérience intergénérationnelle. De plus, d'autres contacts peuvent être établis lorsqu'une personne âgée descend à la crèche faire une petite visite ou lorsque nous nous croisons dans le bâtiment ou à l'extérieur.

5.7 Les anniversaires

Le passage à une année supplémentaire est souvent un moment de joie pour l'enfant. La fierté de grandir et d'acquérir de nouvelles compétences est essentiel pour l'estime de soi.

Fêter son anniversaire entouré de ses amis de la crèche est donc possible. En effet, nous proposons aux parents qui le désirent, d'apporter un en-cas pour la collation du matin ou pour le goûter afin que leur enfant puisse fêter à la crèche.

Les éducatrices feront alors de ce moment un temps particulier en organisant petits jeux et surprises pour l'enfant.

5.8 Les sorties ou les activités hors cadre

Chaque année sauf exception, une course de la crèche est organisée. C'est l'occasion de faire une sortie à la ferme, au zoo, dans une grande aire de jeux ou encore une sortie sur des thèmes spécifiques.

Durant l'année, l'équipe organise d'autres petites sorties ou des activités hors cadre. Le but est de pouvoir prendre plus de temps pour échanger avec les familles que lors des petits moments d'accueil ou de retour. Mais ces activités hors-cadre sont également importantes pour permettre aux familles de la crèche d'avoir un lien entre elles, d'apprendre à se connaître ou d'échanger leur vécu.

Nous organisons également des sorties en forêt ; celles-ci sont explicitées à la page 3.

6. Cadre et règlement

Nous pensons que les règles, limites et sanctions sont essentielles et nécessaires pour le bon développement de l'enfant.

En effet, fixer un cadre et des limites est un acte sécurisant pour les enfants. Par cela, ils apprennent ce que l'on attend d'eux, ce qui leur est permis et interdit. Les règles et les limites donnent la possibilité aux enfants de grandir. A l'inverse, un enfant qui n'a ni limites ni règles est un enfant qui peut être angoissé car sa liberté est trop grande et il n'arrive pas encore à la gérer. Les règles et les limites permettent à l'enfant d'acquérir de nombreuses compétences du « vivre ensemble » et de pouvoir, plus tard, évoluer dans la société plus sereinement.

6.1 Règles, limites et sanctions

L'équipe éducative met en place des règles de vie claires, compréhensibles, souples, adaptables et adaptées à l'âge des enfants. Elles permettent le bon fonctionnement de la vie communautaire et le respect de chacun ainsi que du matériel. Les règles garantissent la sécurité physique et affective de chacun. Elles sont discutées et approuvées en équipe. « La loi des 5 C » (règles claires, cohérentes, concrètes, conséquentes, constantes) de Germain Duclos est inspirante pour l'équipe éducative.

Les règles ainsi que les conséquences en cas de transgressions sont expliquées aux enfants.

L'équipe éducative a également besoin du soutien et de respect de la part des parents pour les règles instaurées à la crèche. En effet le cadre défini dans un milieu collectif extra-familial diffère probablement du cadre familial.

Il est inimaginable de pouvoir vivre ensemble sans qu'il soit nécessaire d'instaurer des règles et des limites. De même, si des règles sont établies, des sanctions doivent être préalablement réfléchies et mises en place afin de pouvoir faire respecter le cadre et d'apporter une cohérence dans la pratique éducative.

La sanction reconnaît l'acte de la personne comme étant une manifestation légitime de ses besoins ou de ses intentions. En effet la sanction éducative vise à faire sortir la stigmatisation et porte donc sur l'acte et non sur l'enfant. La sanction vise à permettre à l'individu et à ses observateurs de mieux comprendre les causes et les conséquences de son action. En comprenant comment cela est arrivé

et sur quoi cela a débouché, l'enfant est rendu conscient de la situation, et devient davantage responsable de ses prochains comportements. (Marpeau, J, pp127-149, 2011) « Dans la sanction, il y a l'idée de responsabilisation, d'où la notion de réparation et d'explication. Il y a également l'idée de confiance. Faire confiance à l'enfant dans ses capacités de s'améliorer et dans son désir de comprendre. » (De Preville, 2019, p.84)

6.2 Prévention et sécurité

La crèche **Tournesol** est responsable des enfants qui lui sont confiés. L'équipe éducative est consciente de l'importance de la prévention dans une structure d'accueil extra-familiale, de sorte à éviter les dangers ou limiter les risques d'accidents. La sécurité physique et affective des enfants est donc une priorité pour nous. Pour garantir la meilleure sécurité, nous établissons des règles, nous évoluons dans des espaces sécurisés et les professionnelles utilisent leurs compétences en observation pour prévenir au mieux.

Prévention :

En guise de prévention, nous avons la chance d'avoir un nouveau bâtiment avec des locaux adaptés et un aménagement prévu spécialement pour les enfants. À l'intérieur, un sol qui amortit les chutes a été posé, des caches prises sécurisent l'entièreté des prises électriques et de nombreuses fenêtres afin d'avoir une meilleure visibilité et transparence ont été installées. À l'extérieur, une barrière délimite un espace sécurisé, des équipements de sécurité comme des casques pour le vélo ou la trottinette sont utilisés, sans compter les règles des sorties à l'extérieur qui sont présentées et répétées aux enfants. Toutes ces mesures sont une préparation pour empêcher le danger d'advenir.

Toute l'équipe éducative a également suivi une formation de premiers secours pour se préparer au mieux à réagir au cas où le danger surviendrait malgré toutes les préventions mises en place.

Comme autre type de prévention, nous sommes mandatées, en tant que professionnelles, pour le dépistage de maltraitance. Nous avons donc le devoir de signaler aux organes responsables si des situations nous interrogent.

Au sein de l'équipe éducative, cette question est également importante dans notre travail quotidien. Le fait de travailler à plusieurs professionnelles dans une structure (entre collègues, avec les stagiaires ou apprenties...) et le fait d'avoir des fenêtres dans chaque pièce, permet d'avoir un regard sur les actes et paroles de ses collègues. C'est donc également une sécurité supplémentaire pour veiller à une bonne prise en charge de l'enfant.

Une déclaration d'engagement est signée par tous les membres du personnel. Elle engage ces derniers à travailler selon les principes désignés dans ce document afin de préserver l'intégrité sexuelle et physique des enfants pris en charge.

Sécurité physique :

La sécurité physique est essentielle pour accueillir les enfants et leur permettre à eux mais aussi à leurs parents de se sentir à l'aise pour découvrir, évoluer et grandir dans n'importe quel contexte. En tant qu'éducatrices, notre rôle est de veiller à la sécurité physique de chacun et de développer certaines compétences professionnelles telles que : poser le cadre, faire respecter les consignes,

adapter l'aménagement à l'âge et aux capacités de l'enfant en favorisant ainsi son autonomie. Le jeune enfant n'étant pas encore conscient des dangers qui l'entourent, c'est le rôle des adultes de veiller à la sécurité. Lors de son temps à la crèche, cette responsabilité incombe au personnel éducatif.

Lorsque nous sortons, nous veillons à la sécurité des enfants en prenant les mesures nécessaires en fonction de la météo, en veillant à ce que les enfants soient toujours dans notre champ de vision et en les comptant régulièrement. Nous accordons une certaine autonomie aux enfants plus grands en leur permettant d'aller seuls sur certaines structures de jeu comme le toboggan et la balançoire.

À l'intérieur, les enfants sont toujours accompagnés d'un adulte dans les salles de jeux (sauf exception pour les enfants plus grands qui osent jouer seuls à un jeu dans une chambre). Les objets considérés à risque tels que ciseaux ou couteaux sont employés sous la surveillance d'un membre de l'équipe éducative. Des caches prises sont appliquées sur toutes les prises qui pourraient être accessibles aux enfants. Des barrières ou parcs pour les bébés peuvent être utilisés afin de sécuriser ces derniers.

Au moment où le parent arrive pour rechercher son enfant et qu'il a eu un contact avec une éducatrice, c'est lui qui reprend la responsabilité.

Sécurité affective :

Se sentir en sécurité est essentiel pour bien grandir. Au-delà de la notion physique de sécurité, nous assurons également la notion de sécurité affective car nous pensons qu'elle est tout aussi fondamentale.

Afin de répondre à son besoin de sécurité affective, l'enfant a besoin de règles fixes qui le rassurent et le protègent. Il a également besoin de stabilité permettant de renforcer son sentiment de sécurité. Dans cette optique, la crèche **Tournesol** propose ses différentes activités à horaires réguliers (repas, moments de jeux libre, activités, siestes) et met en place certains rituels (chansons avant les repas, histoire avant la sieste, moment de regroupement après les fruits etc.). Le fait que l'enfant puisse être acteur de sa journée lui permet de l'appréhender de manière sécurisée.

La verticalité de la structure tend également à garantir une certaine stabilité et sécurité car l'enfant accueilli ne devra pas changer de groupe, et de ce fait, d'éducatrice. Il pourra ainsi développer des liens avec la personne qui l'accueille, et ce, sur plusieurs années.

Il est également important d'entourer l'enfant lors de la séparation avec ses parents c'est pourquoi nous accompagnons les enfants et conseillons les parents sur les différents rituels pouvant être mis en place pour que cette séparation se passe pour le mieux.

L'objet transitionnel (doudou, patte, lolette) : Selon Donald Winnicot, pédiatre et psychanalyste, l'objet transitionnel est le premier objet que l'enfant s'approprie et qui est externe à lui-même. Cet objet lui permet de supporter l'angoisse de la séparation, d'être consolé, rassuré et de s'endormir. Il serait un outil pour retrouver les images mentales de ceux qui lui ont apporté plaisir et joie de vivre et d'anticiper leur retour. Il est important de relever que cet objet transitionnel n'est pas toujours matériel mais peut être une habitude par exemple.

Nous sommes conscientes de l'importance de l'objet transitionnel en matière de sécurité affective pour l'enfant. C'est pourquoi l'équipe éducative donne libre accès aux doudous. Elle va encourager à ce que l'enfant puisse se séparer de son doudou lorsqu'elle le sent prêt pour les moments de jeux.

Elle va en revanche demander de le déposer ou de le ranger lors du repas ou des jeux à l'extérieur.

Les rituels et repères : Le besoin de repères et rituels est un besoin important pour l'enfant. Le fait de savoir ce que nous allons faire et d'avoir une routine permet d'une part à ce que l'enfant puisse appréhender sa journée, et d'autre part, que l'enfant se sente en sécurité car il sait ce qui se passe. Les rituels sont également précieux pour que l'enfant puisse se situer dans l'espace-temps.

La crèche a différents rituels tels que le moment de ronde (regroupement pour s'accueillir), le moment des rangements souvent accompagné d'une petite chanson, un chant pour ritualiser le moment du repas et se souhaiter bon appétit.

La petite histoire avant la sieste. Ce rituel nous paraît important afin d'entrer dans le sommeil dans de bonnes conditions. Un temps où la pression redescend et où le calme règne est propice à un bon endormissement.

6.3 Maladies

En collectivité, un enfant est confronté aux microbes et à différentes maladies. Etant donné qu'à la crèche, les enfants partagent les jeux et sont en contact, les microbes sont inévitablement transmis. Il est donc possible qu'un enfant qui vient à la crèche soit, au début, plus régulièrement malade.

Malgré nos mesures d'hygiène, les maladies contagieuses se propagent très rapidement. Nous voulons donc éviter de trop grandes contaminations. De plus nous avons des contacts réguliers avec les personnes âgées du home et elles, malheureusement, ont une immunité plus faible. Afin de les préserver et d'éviter de leurs transmettre certaines maladies, nous devons être vigilantes.

Les professionnelles se basent sur la transparence des parents et des familles concernant l'état de santé de leur enfant et nous nous octroyons le droit de refuser la prise en charge de l'enfant pour éviter toute contagion en fonction de ses symptômes ou de demander un certificat médical.

Nous considérons également qu'il est plus agréable pour un enfant malade de rester à la maison, dans un cadre calme et dans un environnement qui lui est familier. De plus, sa prise en charge sera plus adaptée à la maison qu'en crèche. Nous encourageons donc les parents à garder leurs enfants à la maison lorsqu'ils sont malades.

Afin d'éviter tout problème, il est préférable de téléphoner afin de nous demander si, selon nous, l'enfant peut être pris en charge à la crèche à la suite de certains symptômes. Ceci évitera aux parents des trajets inutiles si l'enfant n'est pas accepté.

Notre façon d'agir en cas de maladie :

- Les enfants ayant la toux, le rhume ou de la température sont acceptés pour autant que leur état général soit bon. Cependant, les parents doivent pouvoir venir rechercher leur enfant à tout moment si l'éducatrice juge que son état n'est plus bon. En attendant le parent, l'éducatrice peut administrer un médicament mais décline toute responsabilité.

Si l'enfant apporte un médicament le matin, le parent doit remplir un document, le signer en spécifiant la quantité et l'heure à laquelle administrer le médicament.

- Les enfants ayant des maladies contagieuses ne sont pas admis à la crèche (maladies infantiles, gastroentérites, conjonctivite, poux etc.).
En ce qui concerne les boutons et toutes éruptions cutanées, l'éducatrice présente peut décider si l'enfant est accepté ou non à la crèche. Elle peut également demander aux parents d'aller effectuer un contrôle chez le médecin afin d'éviter toutes maladies contagieuses.

6.4 Accidents

Les professionnelles de la crèche **Tournesol** sont formées aux mesures d'urgence sur les enfants. De plus, le personnel continue de se perfectionner régulièrement (tous les 2 ans) par des cours spécifiques aux premiers secours chez les enfants.

- En cas de blessure telles que coupure, ouverture, grosse contusion, l'équipe éducative téléphonera aux parents pour expliquer la situation afin que l'on puisse prendre une décision sur la manière d'agir. En cas de fort doute, nous pouvons demander au parent de se déplacer afin d'emmener l'enfant chez un médecin pour un contrôle. Nous sommes aussi en mesure de téléphoner dans un centre d'urgence afin d'expliquer le cas et pour avoir un avis médical de la situation.
- En cas d'urgence, nous allons entreprendre les démarches nécessaires, en appelant les services d'urgence (144 ambulance, 1414 Rega) si besoin.

Un protocole d'urgence est établi et connu par l'équipe éducative. Il se trouve en annexe.

7. Ligne pédagogique pour le partenariat entre l'équipe éducative et les parents

La relation entre parents et personnel éducatif est essentielle pour une bonne collaboration et veiller au bien-être de l'enfant lors de sa prise en charge à la crèche **Tournesol**.

7.1 La relation parents-éducatrices-enfants

En effet les contacts entre les parents et les éducatrices sont fréquents. La relation débute lors du premier entretien et de la visite de l'institution qui se déroule avec le personnel de direction. Ensuite, les professionnelles et les parents auront le temps de partager et d'apprendre à connaître l'enfant lors des adaptations et par la suite lors des différents moments de transmissions, à l'arrivée et au départ de l'enfant. Des entretiens sont également prévus pour discuter et échanger sur le développement de l'enfant ses différents apprentissages et ses potentielles difficultés. L'équipe éducative aime la notion de partage et de convivialité, c'est pour cette raison que des fêtes et des sorties sont organisées, celles-ci favorisent également les liens entre les familles.

→ Période d'adaptation à la crèche :

La période d'adaptation est très importante pour créer cette relation tripartite. Elle est donc mise en place afin de permettre à l'enfant et aux parents d'appriivoiser la crèche et de faire connaissance avec les éducatrices. Cette phase est également importante pour les professionnelles car elle permet d'apprendre à connaître l'enfant et ses besoins.

L'adaptation se déroule généralement un mois avant l'entrée de l'enfant à la crèche. Un processus est établi afin que l'enfant vienne par petits moments et puisse prendre ses marques. Celle-ci est comprise dans les frais d'inscription qui est de 100frs.

→ Echanger des informations sur la journée de l'enfant passée à la crèche

Durant les arrivées, les éducatrices sont disponibles pour accueillir l'enfant et écouter les diverses informations utiles pour la journée. Nous en prenons note dans un cahier et chaque membre de l'équipe éducative doit en prendre connaissance lorsqu'il arrive à la crèche.

Au cours de la journée, nous avons également un second outil de transmission sur lequel nous écrivons différentes informations (repas, siestes, soins, activités difficultés, etc.).

Lors des départs, nous tenons à transmettre aux parents ce que l'enfant a vécu durant son temps à la crèche en toute transparence. Il est donc important que les parents ne partent pas sans avoir eu un contact avec une professionnelle.

Les parents ont également la possibilité de téléphoner à la crèche pour demander des nouvelles de l'enfant lors de situations plus compliquées.

→ Encourager des moments de partages :

Nous essayons de créer des moments de partages avec et entre les familles de la crèche. Pour cela, nous organisons une fête de Noël chaque année et parfois des pique-niques, des soirées des parents ou d'autres rencontres hors cadre. Ceci permet aux professionnelles et aux parents de pouvoir se rencontrer en dehors des murs de la crèche pour passer un temps convivial.

→ Personnes autorisées à venir chercher l'enfant à la crèche :

Nous avons conscience que les parents ne sont pas les seuls membres de la famille avec lesquels nous pouvons être en contact. C'est pour cette raison que lors du contrat, nous demandons au parent de noter les noms de différentes personnes pouvant venir chercher l'enfant à la crèche. Si nous rencontrons l'une de ces personnes pour la 1^{ère} fois, nous nous permettrons de lui demander une pièce d'identité afin de valider l'autorisation.

Nous demandons également aux parents de nous tenir informés de la personne venant rechercher l'enfant et de tout autre changement. Si une autre personne vient chercher l'enfant sans que l'on soit au courant, l'éducatrice appellera d'office le parent afin de nous confirmer que nous pouvons remettre l'enfant à la personne venue le chercher, et ce, en toute sécurité.

7.1.1 Moyens de communication

Afin d'approfondir les échanges et de disposer de plus de temps, nous proposons des entretiens avec les parents. Nous disposons également d'un groupe WhatsApp dans lequel sont transmis des informations rapides (caisse des objets trouvés, dates pour des remplacements etc.). De plus, nous transmettons quelques fois dans l'année, un document écrit contenant des informations importantes.

Nous communiquons également avec les familles par mail électronique ou par téléphone.

- **Entretien**

Nous n'organisons pas d'entretien annuel, en revanche, les entretiens sont à la demande (des parents comme des professionnelles). Nous encourageons donc les parents à demander un entretien s'ils sont intéressés à connaître l'évolution de leur enfant à la crèche, pour nous parler de certaines difficultés qu'ils pourraient rencontrer ou pour discuter du passage à la scolarité de leur enfant.

De même, les éducatrices peuvent être en mesure de demander un entretien afin de prendre plus de temps pour échanger sur l'enfant et ce qu'il vit ou sur son comportement. Durant ces entretiens nous pouvons proposer aux parents des services qui seront adaptés à leur enfant, selon la situation qu'il vit. Ainsi l'équipe éducative travaille en réseau de professionnels lorsqu'une situation demande une réflexion plus approfondie, ceci avec l'accord des parents.

- **Groupe WhatsApp**

Si les parents donnent leur accord, ils sont rajoutés dans le groupe WhatsApp où seules les directrices de la crèche peuvent envoyer des informations.

- **Courriers postaux**

Les parents reçoivent quelques fois dans l'année un document écrit qu'il est important de lire attentivement afin de ne pas manquer les informations importantes.

- **Mail électronique ou téléphone**

Pour toute question, nous sommes disponibles pour mail ou par téléphone.

7.2 La relation enfants-éducatrices

Nous pensons qu'il est nécessaire de créer une relation de confiance avec l'enfant, afin de lui permettre de vivre au mieux son temps à la crèche. Nous souhaitons donc établir une relation basée sur le respect et la tolérance en se basant sur des actions bienveillantes.

L'attachement :

Nous sommes conscientes que l'attachement entre les éducatrices et l'enfant est professionnel et surtout distinct de celui des parents. L'enfant peut avoir une figure d'attachement dans le milieu extra-familial, une professionnelle de référence qui peut représenter une ressource pour lui.

L'observation :

Les éducatrices utilisent quotidiennement l'observation. Cet outil permet de définir les besoins de l'enfant et de pouvoir y répondre de la meilleure manière, mais également de pouvoir orienter nos actions éducatives et de suivre le développement de l'enfant.

Nous possédons une grille d'observation pour pouvoir recueillir des informations détaillées et complètes. Un document de souvenir est également confectionné par les professionnelles afin de laisser une trace à l'enfant, de son passage à la crèche.

Les besoins de l'enfant :

Nous savons que les enfants ont différents besoins qui sont important de connaître afin de pouvoir y répondre de manière adéquate. Nous les mettons donc en priorité pour assurer une prise en charge de qualité.

Voici la liste des besoins de l'enfant issue de la Démarche de consensus sur les besoins fondamentaux en protection de l'enfance :

- Les besoins physiologiques (sommeil, nourriture et santé)
- Le besoin de protection, de sécurité affective et relationnelle
- Le besoin d'expériences et d'exploration du monde
- Le besoin de cadre, de repère et de limites
- Le besoin d'identité
- Le besoin d'estime de soi et de valorisation de soi

7. Organisation de la crèche

Le chapitre suivant présente un aspect plus organisationnel et administratif quant à la prise en charge des enfants à la crèche le **Tournesol**.

8.1 Organisation générale

Minimum de présence

La crèche **Tournesol** ne possède pas de minimum de présence pour fréquenter la structure d'accueil. En effet, un enfant peut être inscrit pour ½ jour par semaine. Nous allons tout de même rendre attentifs les parents afin de voir si ce petit taux de présence ne pose pas de problème d'intégration pour l'enfant.

Accueil des enfants à besoins particuliers

La différence étant une richesse, nous sommes ouvertes à accueillir des enfants à besoins spécifiques et apprécions la collaboration avec les réseaux externes. Ceux-ci sont indispensables afin d'ajuster nos actions et notre prise en charge. Cependant, si cette dernière est trop conséquente nous nous permettrons de discuter avec les parents pour réfléchir ensemble à la suite de la prise en charge.

8.2 Organigramme

OIAS

Office de l'Intégration et de l'Action Sociale du canton de Berne

François Niederhäuser

Directeur social de la Résidence Solis et de la crèche Tournesol

Julie Bassin et Léanne Bircher

Co-directrices pédagogiques de la crèche Tournesol et éducatrice de l'enfance

Personnel qualifié

- Éducatrices de l'enfance
- ASE (Assistante Socio-Éducative)

Personnel en formation

- Apprentis ASE
- Éducatrice de l'enfance en formation

Stagiaires

- Stagiaires d'observation sur quelques jours
- Stagiaires sur plusieurs semaines ou mois

8.3 Équipe éducative

La formation continue :

La crèche **Tournesol** encourage l'équipe éducative à continuer de se former car nous pensons que lorsque l'on travaille avec l'humain, il n'y a pas de connaissance 100% acquise et qui ne mérite pas d'être révisée et perfectionnée.

Les colloques d'équipe :

La crèche **Tournesol** organise des colloques d'équipe, environ 2 fois par mois, afin d'avoir une vision de groupe de notre travail, de pouvoir échanger au sein de l'équipe éducative face à nos questionnements, nos difficultés, nos vécus. Nous échangeons également sur les enfants accueillis par rapport à nos observations et suivant les situations, à ce que nous pouvons mettre en place pour répondre à certains besoins.

Ces réunions nous permettent également d'organiser les différents événements de l'année ainsi que sur la mise en place de thèmes à traiter durant les moments de ronde. La vie de groupe est également soulevée lors de diverses réflexions sur notre fonctionnement au quotidien, sur les nouvelles idées.

Confidentialité :

Secret de fonction

Le personnel de la crèche est tenu au secret de fonction. Toutes situations ou informations rencontrées au sein de l'établissement ne doivent pas être révélées. La révélation reste punissable même lorsque l'emploi a pris fin.

Code de déontologie du travail social

Nous nous appuyons également sur le code de déontologie du travail social en accordant la même valeur à toute personne en raison de sa dignité, indépendamment de sa race et de son statut. De plus, nous respectons la justice, l'égalité, la liberté, auxquelles tout individu a droit.

Photos des enfants :

Le personnel se permet de prendre des photos de la vie de la crèche avec l'appareil photo de la crèche afin de réaliser divers montages pour les fêtes de Noël ou autres rassemblements avec les parents. Les photos et vidéos sont également utilisées lors d'entretien permettant au personnel éducatif de rendre tangibles certaines observations pour les parents. Elles sont également projetées lors de la fête de Noël afin que les parents aient un aperçu des différentes activités proposées durant l'année. Une version papier des photos prises sortent de la crèche sous forme de document souvenir que les enfants pourront reprendre à la maison lors de leur départ de la crèche.

8. Conclusion

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de lire notre projet pédagogique. En cas de questions, n'hésitez pas à nous contacter, c'est avec plaisir que nous vous répondrons.



Bibliographie

Ouvrages :

Bouchard, C. (2019). *Le développement global de l'enfant de 0 à 6 ans en contextes éducatifs*. PUQ.

De Préville, M. (2019). *Règles, cadres, sanctions : émancipation*. Genève : Cemea

DGCS, (2017). *Démarche de consensus sur les besoins fondamentaux en protection de l'enfance*. Ministère des Familles, de l'enfance et des droits des femmes.

Duclos, G., Duclos, M., Viau, J., & Lacoste, B. (2005). *Responsabiliser son enfant*. Éditions de l'Hôpital Sainte-Justine.

DUMOULIN, Mélanie. Le développement du goût et des préférences gustatives : du fœtus à l'enfance. Thèse pour le diplôme d'État de docteur en pharmacie. Université de Nantes, 2013.

Huerre, P. (2021). *Jouer, un moteur pour la vie*. Paris : Editions Nathan

Marpeau, J. (2011). *Le processus éducatif : La construction de la personne comme sujet responsable*. Toulouse : Érès.

Poussin, C. (2019). *50 Principes clés de la pédagogie Montessori*. Paris : Le courrier du livre.

Schilte, C., & Rufo, M. (2015). *Pr Marcel Rufo-Élever son enfant*. Hachette Pratique.

Sites Internet :

Avenir social (consulté le 18.03.2025). *Code de déontologie du travail social en Suisse*. Récupéré sur Avenir social : Code de déontologie du travail social en Suisse - AvenirSocial

Les pros de la petite enfance (consulté le 18.03.2025). *L'éveil à la nature un véritable enjeu pour les professionnels de la petite enfance*. Récupéré sur Les pros de la petite enfance : **L'éveil à la nature : un véritable enjeu pour les professionnels de la petite enfance - Les pros de la petite enfance**

L'Organisation mondiale de la Santé (2019). *Le message de l'OMS au jeune enfant : pour grandir en bonne santé, ne pas trop rester assis et jouer davantage*. Récupéré sur l'OMS : <https://www.who.int/fr/news/item/24-04-2019-to-grow-up-healthy-children-need-to-sit-less-and-play-more>